



VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[Un maillon important de la chaîne de fabrication illégale d'alcools découvert au Shandong](#) – Un fabricant de bouchons pour faux Red Label et Black Label devant les tribunaux

[5 fois plus de procès concernant la sécurité sanitaire des aliments à la cour intermédiaire de Pékin](#) – Ceci est surtout dû aux changements apportés par l'amendement de la loi sur la sécurité sanitaire des aliments

[Vers un contrôle renforcé de l'utilisation de l'aluminium comme additif alimentaire?](#) – Des personnalités appellent à revoir la législation en la matière

[Nombreux cas de commercialisation illégale de sel au Yunnan](#) – Le nombre de cas recensés par l'Administration du Sel de Kunming est en forte hausse

[La Chine revisite sa réglementation concernant les teneurs en terres rares dans les produits alimentaires](#) – Les producteurs locaux de thé étaient dans l'incapacité de descendre en dessous des limites imposées

[La Chine entend réserver un sort original aux lots de viandes arrivant illégalement sur son territoire](#) – Ces marchandises devraient désormais servir de combustibles pour les centrales thermiques

[Des fruits espagnols ne respectant pas les standards sanitaires refusés au port de Tianjin](#) – Les fruits, essentiellement des citrons et oranges, ont été détruits par les douanes

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[La coopérative laitière australienne Murray Goulburn s'associe à Mead Johnson Nutrition et Kalbe Nutritionals](#) – Les éleveurs australiens souhaitent se développer sur le marché asiatique

[Le fabricant américain de compléments alimentaires NBTY crée une joint-venture en Chine](#) – Le leader américain s'allie avec le chinois By-Health

[Des bovins reproducteurs en provenance de Nouvelle-Zélande arrivent en Chine](#) – Ceux-ci seront élevés en Mongolie Intérieure et dans le Gansu

[China Resources investit dans l'entreprise alimentaire néo-zélandaise Scales Corporation](#) – Le conglomérat détiendra ainsi 15% du capital de Scales Corporation

[Les vins italiens encore peu consommés en Chine](#) – Les négociants italiens souhaitent développer le marché chinois

[La première marque d'avocats dédiée au marché chinois bientôt créée](#) – La consommation d'avocats est en plein essor

[L'Anhui investit dans la création d'un grand marché pour les viandes réfrigérées](#) – Le gouvernement local souhaite développer la chaîne du froid dans la province

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Un maillon important de la chaîne de fabrication illégale d'alcools découvert au Shandong – *Un fabricant de bouchons pour faux Red Label et Black Label devant les tribunaux*

Deux personnes ont été inculpées dans la ville de Longkou (province du Shandong) pour la fabrication et la vente illégale de bouchons de bouteilles commercialisées sous des noms de marques déposées. Les bouchons en question, produits dans une ancienne porcherie, servaient à embouteiller des copies de bouteilles Red Label et Black Label. Les bouchons étaient principalement commercialisés par des distributeurs de Suzhou, puis distribués à Shanghai, Shijiazhuang et dans la province du Shanxi, où se situent les principaux ateliers de fabrication d'alcool contrefaits. L'année dernière, 1,7 million de bouchons coûtant entre 1 et 1,5 CNY avaient été vendus. Les enquêteurs ont en outre découvert un stock de 700 000 bouchons dans les entrepôts de l'entreprise. En comptant uniquement les bouchons produits par cette entreprise, il y aurait donc au minimum près de 2 millions de bouteilles de Red Label et Black Label contrefaites chaque année en Chine...

Thématique : Boissons alcoolisées – Contrefaçon

Date : le 17 mars 2016

Source : <http://www.jiaodong.net/news/system/2016/03/17/013126832.shtml>

5 fois plus de procès concernant la sécurité sanitaire des aliments à la cour intermédiaire de Pékin – *Ceci est surtout dû aux changements apportés par l'amendement de la loi sur la sécurité sanitaire des aliments*

Selon la Deuxième Cour Intermédiaire de Pékin, le nombre de procès pour des affaires de sécurité sanitaire des aliments a fortement augmenté en 2015, passant de 9 en 2014 à 51 en 2015. Cette augmentation ne reflète cependant pas une dégradation réelle de la qualité des produits commercialisés à Pékin. En effet 42 des 51 procès ont été initiés par des particuliers appelés en Chine « consommateurs professionnels » zhiye dajia ren 职业打假人. Ceux-ci, en nombre grandissant depuis l'apparition de la nouvelle loi sur la sécurité sanitaire (qui renforce la protection des consommateurs et leur permet d'être compensés à hauteur de 10 fois le prix des produits concernés) arpègent les supermarchés et les centres commerciaux, à la recherche des moindres manquements aux réglementations. Ce sont souvent les mêmes produits qui sont visés, par plusieurs personnes et sur une durée limitée. Les faits reprochés sont en général mineurs et facilement détectables : manquements aux normes d'étiquetage, additifs interdits etc. Les aliments santé sont particulièrement visés, leur prix étant en général élevé, le gain potentiel est supérieur pour les consommateurs professionnels.

Thématique : Loi sur la sécurité sanitaire – Consommateurs professionnels

Date : le 17 mars 2016

Source : http://www.legaldaily.com.cn/Food_Safety/content/2016-03/17/content_6528776.htm?node=70442

Vers un contrôle renforcé de l'utilisation de l'aluminium comme additif alimentaire? – *Des personnalités appellent à revoir la législation en la matière*

En 2014, la Chine avait mis en application une réglementation concernant l'usage de l'aluminium (notamment sulfate d'ammonium et d'aluminium) en tant qu'additifs alimentaires. Celle-ci interdisait leur usage dans certains produits à base de blé (pains farcis, pains vapeur) mais l'autorisait dans d'autres (boulangerie, fritures etc.). A noter que les fabricants utilisent déjà des substituts, mais les contrôles sont très difficiles, alors que ceux-ci fabriquent souvent différents produits, certains pouvant utiliser de l'aluminium et d'autres non. Mi-mars, un membre du Congrès National du Peuple et la directrice R & D de l'entreprise Angel Yeast Co appelaient à la révision de cette réglementation, afin d'étendre l'interdiction de ces additifs aux produits de boulangerie et aux produits frits. Ils évoquaient par ailleurs un nécessaire renforcement des contrôles et des tests sur la présence de résidus d'aluminium dans les aliments.

Thématique : Additif alimentaire – Aluminium

Date : le 14 mars 2016

Source : http://news.xinhuanet.com/2016-03/14/c_1118327716.htm

Nombreux cas de commercialisation illégale de sel au Yunnan – *Le nombre de cas recensés par l'Administration du Sel de Kunming est en forte hausse*

En 2015, l'Administration du Sel de Kunming se targue d'avoir entrepris de nombreuses actions contre les trafiquants de sel industriel. Sur une période donnée (non précisée), 450 cas de fraudes ont été recensés, soit 4 fois plus que sur la même période en 2014. 5 affaires ont été portées devant la justice, la police ayant saisi plus de 1 000 tonnes de sel et détruit 15 ateliers de fabrication de sel industriel vendu comme du sel alimentaire. Sur 2014, l'Administration du Sel de Kunming a recensé 133 cas de fraudes, détruit 12 ateliers de fabrication et saisi 3 200 tonnes de sel. 15 personnes avaient été condamnées, pour un montant total de 1,2 million de RMB.

Thématique : Sel – Contrefaçon

Date : le 18 mars 2016

Source : http://www.yn.xinhuanet.com/finance/2016-03/17/c_135197996.htm

La Chine revoit sa réglementation concernant les teneurs en terres rares dans les produits alimentaires – *Les producteurs locaux de thé étaient dans l'incapacité de descendre en dessous des limites imposées*

Alors que le Ministère de la Santé avait fixé des limites maximales concernant les teneurs en terres rares dans plusieurs produits alimentaires (riz, maïs, blé, légumes, fruits, cacahuètes, pommes de terre, haricots, thés), celui-ci vient de faire machine arrière concernant les feuilles de thé, dont la teneur maximale était jusqu'à présent de 2 mg/kg. La dangerosité de la présence de terres rares dans l'alimentation humaine faisait l'objet de vifs débats en Chine, alors que les producteurs locaux dépassent régulièrement la limite autorisée et sont pénalisés dans leur expansion à cause de cette réglementation. Depuis plusieurs années, certains gouvernements locaux (provinces de Fujian et du Hunan notamment) et institutions appelaient à revoir la législation. Leur cause a été entendue, puisque la limite a été levée fin décembre. De nouveaux standards nationaux concernant le thé pourraient bientôt voir le jour.

**Note de Business France : les terres rares regroupent 17 métaux : le scandium, l'yttrium, et les quinze lanthanides (Lanthane, Cérium, Praséodyme, Néodyme, Prométhium, Samarium, Europium, Gadolinium, Terbium, Dysprosium, Holmium, Erbium, Thulium, Ytterbium, et Lutécium)*

Thématique : Thé – Terres rares

Date : le 17 mars 2016

Source : http://jiangsu.china.com.cn/html/Health/healths/4820897_1.html

La Chine entend réserver un sort original aux lots de viandes arrivant illégalement sur son territoire – *Ces marchandises devraient désormais servir de combustibles pour les centrales thermiques*

Le 14 mars, la douane de Xiamen a découvert 530 tonnes de viandes congelées entrées illégalement (notamment des pieds de porc et des ailes de poulet) et a décidé de les traiter d'une manière originale et écologique, en les utilisant comme combustibles pour ses centrales thermiques à biomasse. Les viandes échappant régulièrement aux contrôles de l'AQSIQ proviennent en général des mêmes pays (Brésil et Etats-Unis notamment). La douane de Xiamen pourrait banaliser cette pratique efficace et écologique, alors que des viandes illégales sont régulièrement saisies.

Thématique : Produits carnés – Energies renouvelables

Date : le 15 mars 2016

Source : http://news.cnr.cn/native/city/20160315/t20160315_521614407.shtml

Des fruits espagnols ne respectant pas les standards sanitaires refusés au port de Tianjin – *Les fruits, essentiellement des citrons et oranges, ont été détruits par les douanes*

Le CIQ de Tianjin a constaté qu'une vingtaine de tonnes de fruits espagnols ne correspondait pas aux standards fixés par le protocole signé entre la Chine et l'Espagne. Dans la cargaison, essentiellement constituée d'oranges et de citrons, d'une valeur de 14 000 euros, les douaniers ont découvert d'importantes moisissures sur les caisses de fruits. Aucune mention « export vers la Chine » ne figurait sur celles-ci et les fruits n'auraient pas subi le traitement par le froid normalement obligatoire, afin de prévenir l'apparition de ceratitits capitata. Avec 139 000 tonnes de fruits importés en 2015 contrôlés par l'AQSIQ, les importations de fruits étrangers ne cessent d'augmenter.

Thématique : Fruits et légumes – Non-conformité

Date : le 16 mars 2016

Source : http://www.tianjinwe.com/business/tjjj/201603/t20160316_970051.html

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

La coopérative laitière australienne Murray Goulburn s'associe à Mead Johnson Nutrition et Kalbe Nutritionals – *Les éleveurs australiens souhaitent se développer sur le marché asiatique*

Le 15 mars, la première coopérative laitière australienne, Murray Goulburn, a annoncé la signature d'un contrat avec l'américain Mead Johnson Nutrition et l'indonésien Kalbe Nutritionals, afin de produire des poudres de lait infantiles dédiées aux marchés asiatiques. Ces derniers mois, Murray Goulburn a été fortement impacté par le ralentissement du marché chinois des produits laitiers et par l'embargo russe. Le groupe, qui possède déjà sa propre marque de poudre de lait infantile Devonaldale Natra Start, souhaite monter en gamme en proposant des produits à plus forte valeur ajoutée, et compte s'appuyer sur ses partenaires expérimentés pour développer ses ventes. Le contrat prévoit l'investissement de 300 millions de dollars australiens dans la création d'une usine de poudre de lait infantile à Koroit, dans l'état de Victoria. Celle-ci sera mise en service à partir de 2019, et pourra produire 45 000 tonnes de poudre de lait infantile par an, les capacités de production pouvant être revues à la hausse en cas de forte reprise du marché.

Thématique : Produits laitiers – Coopération

Date : le 18 mars 2016

Source : http://www.acbnewsonline.com.au/html/2016/australianews_0318/16199.html

Le fabricant américain de compléments alimentaires NBTY crée une joint-venture en Chine – Le leader américain s'allie avec le chinois By-Health

Le 11 mars, l'entreprise chinoise By-Health a annoncé la création d'une joint-venture avec NBTY, l'un des premiers fabricants mondiaux de compléments alimentaires. By-Health apportera entre 80 et 120 millions de RMB pour la création de l'entité, soit 60% du capital, alors que NBTY détiendra le reste. La joint-venture commercialisera les marques Nature's Bounty et Met-RX sur le marché chinois, dont les produits sont uniquement importés (canaux classiques et cross-border E-commerce). NBTY est déjà présent sur le marché chinois depuis 9 ans, avec un chiffre d'affaires de 1 milliard de RMB en 2014. La joint-venture devrait permettre à NBTY de développer ses ventes, sur un marché des aliments santé en pleine mutation où les opérateurs étrangers sont de plus en plus actifs, et alors que la CFDA vient de publier une nouvelle réglementation concernant les aliments santé, qui facilite l'accès à certains produits santé étrangers en simplifiant certaines procédures. Certains experts estiment que les entreprises étrangères investiront massivement sur le marché dans les prochaines années.

Thématique : Compléments alimentaires – Joint-venture

Date : le 11 mars 2016

Source : <http://www.yicai.com/news/2016/03/4760735.html>

Des bovins reproducteurs en provenance de Nouvelle-Zélande arrivent en Chine – Ceux-ci seront élevés en Mongolie Intérieure et dans le Gansu

Le 12 mars 2016, un bateau transportant des bovins reproducteurs néo-zélandais a accosté à Tangshan, dans la province du Hebei. Le convoi était composé de plus de 3 000 Angus (dont 10 taureaux) et de près de 150 Simmental. Après 45 jours en quarantaine, les bêtes seront transportées sur des pâturages de Mongolie Intérieure et du Gansu. Alors que les importations de races laitières ont chuté de 50% en 2015, celles des races à viande augmentent fortement, suivant la hausse de la consommation de viande.

Thématique : Elevage – Importations

Date : le 16 mars 2016

Source : http://www.hesitan.com/nnyw_xjxm/2016-03-16/172564.shtml

China Resources investit dans l'entreprise alimentaire néo-zélandaise Scales Corporation – Le conglomérat détiendra ainsi 15% du capital de Scales Corporation

Le 15 mars, le conglomérat China Resources, annonçait un investissement de 55,9 millions NZD dans l'entreprise néo-zélandaise Scales Corporation, productrice et exportatrice de produits agroalimentaires, horticoles et de *pet food*, notamment connue à travers sa marque de pomme Mr. Apple. Avec cet investissement, China Resources détiendra plus de 15% du capital de Scales Corporation. Scales Corporation, espère que cet investissement lui ouvrira des portes sur le marché chinois. Enregistrée à Hong Kong, China Resources s'est diversifié dans les produits de consommation (les bières, les produits alimentaires, les boissons), l'énergie, l'immobilier, le ciment, la médecine, la finance...

Thématique : Investissements – Nouvelle-Zélande

Date : le 16 mars 2016

Source : <http://www.chinafruitportal.com/2016/03/16/华润集团宣布入股新西兰农业巨头/>

Les vins italiens encore peu consommés en Chine – Les négociants italiens souhaitent développer le marché chinois

Selon les chiffres officiels, les exportations de vins italiens dans le monde ont atteint 5,4 milliards d'euros en 2015, ce qui place l'Italie en 2ème position, derrière la France. Les Américains sont les plus gros consommateurs de vins italiens et importent chaque année pour près de 1,5 milliard d'euros. Cependant, les vins italiens ne se vendent pas bien en Chine : les importations chinoises représentaient seulement 90 millions d'euros en 2015, alors que la France avait vendu pour 814 millions d'euros sur la même année. La consommation chinoise étant en plein essor, les entreprises italiennes s'intéressent de plus en plus au marché, cherchant à diversifier leur portefeuille de clients. Afin de faire connaître les produits et les terroirs italiens aux consommateurs et professionnels locaux, la première école italienne du vin ouvrira très prochainement ses portes à Shanghai.

Thématique : Boissons alcoolisées – Vins italiens

Date : le 15 mars 2016

Source : <http://www.cnfood.cn/n/2016/0315/81274.html>

La première marque d'avocats dédiée au marché chinois bientôt créée – La consommation d'avocats est en plein essor

Le 17 mars 2016, le producteur et exportateur américain d'avocats Mission Produce, l'importateur et exportateur Shangtao et le distributeur de fruits Pagoda ont signé un accord de coopération afin d'établir la première marque d'avocats en Chine. Alors que les avocats sont autorisés à l'importation depuis seulement 3 ans et demi en Chine, leur consommation augmente très rapidement. L'avocat est considéré comme un produit très sain par les consommateurs, et représente une alternative intéressante et originale aux fruits, majoritairement sucrés, présents sur le marché. A noter que fin 2015, Pagoda, l'un des distributeurs de fruits les plus importants en Chine, avait racheté l'enseigne spécialisée dans les fruits Guoduomei, renforçant ainsi sa position sur un secteur en pleine croissance. Le groupe avait cependant jusque-là peiné à trouver un fournisseur d'avocats de qualité, alors qu'il juge ce produit stratégique pour ses enseignes.

Thématique : Fruits et légumes – Avocats

Date : le 17 mars 2016

Source : <http://www.chinafruitportal.com>

L'Anhui investit dans la création d'un grand marché pour les viandes réfrigérées – Le gouvernement local souhaite développer la chaîne du froid dans la province

La province de l'Anhui souhaite développer la chaîne du froid en construisant un important marché de viandes fraîches et réfrigérées dans la ville de Bengbu, dont le réseau de transport est très développé. 2 milliards de CNY seront investis dans le projet, qui comprendra des services de transport, des ateliers de transformation et d'emballage ainsi que des services financiers. A terme, le projet pourrait générer 5 milliards de CNY de chiffre d'affaires. Dans les 10 prochaines années, le gouvernement local prévoit de monter une dizaine d'autres projets liés à la chaîne du froid dans la province.

Thématique : Chaîne du froid – Investissement

Date : Le 14 mars 2016

Source : <http://www.cnffc.cn/news/201603/14/4914.html>

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

CNY	Chinese Yuan
R&D	Research & Development
AQSIQ	General Administration Of Quality Supervision, Inspection And Quarantine
CIQ	China Inspection and Quarantine Bureau
CFDA	China Food and Drug Administration
NZD	New-Zealand Dollar

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

Rédacteurs : Xing Gao – Prospectrice agrotech bureau de Shenzhen
Emmanuel Brotte – Prospecteur agrotech bureau de Pékin
Ying LI – Chargée de développement – réglementaire
Hélène Hovasse – Chef de pôle agrotech Chine
Sandrine Barrou - Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact à FranceAgrimer : Véronique Looten - Chef du Pôle Animation Export - FranceAgriMer

© 2016 – Business France

© 2016 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.